

L'UNESCO FAIT PROGRESSER LA SCIENCE POUR LA PAIX ET LE DEVELOPPEMENT DURABLE

Depuis 1945, l'UNESCO encourage l'avancement de la science et de ses applications pour le développement des connaissances et des capacités nécessaires au progrès économique et social et indispensables à la paix et au développement durable. Dans le cadre de son mandat intergouvernemental et de par sa composition universelle, l'Organisation concentre ses efforts en matière de science sur des sujets d'intérêt mondial nécessitant une collaboration multinationale comme dans les domaines de la gestion des ressources en eau douce, de la santé des océans, de la prévention des catastrophes naturelles, de la perte de la biodiversité et du renforcement des capacités dans les sciences, la technologie et l'innovation. La science continue d'être une clé de voûte de la construction de la paix et un élément essentiel pour répondre aux objectifs du développement durable.

L'action de l'UNESCO dans le domaine de la science englobe deux grands aspects : la promotion de la science, de la technologie et de l'innovation ; et l'utilisation de la science pour une gestion durable de l'environnement, incluant l'océan, l'eau douce, les ressources naturelles de la planète, les écosystèmes et la biodiversité. Afin de construire un avenir durable, les programmes de l'UNESCO portent également sur les sciences de l'ingénieur, les énergies renouvelables, la protection des communautés contre les risques de catastrophes naturelles et leur prévention à travers l'utilisation des connaissances scientifiques et la promotion de l'enseignement des sciences. Une attention particulière est également portée sur les besoins des petits Etats insulaires en développement ainsi que sur la contribution des systèmes de savoirs autochtones participant à la construction d'un avenir plus durable. En outre, la prise en compte des besoins spécifiques de l'Afrique et de l'égalité des genres sont deux priorités globales de l'Organisation.

L'UNESCO plaide en faveur de la science, plateforme permettant les échanges d'idées et l'établissement de normes, et favorise le dialogue entre scientifiques et décideurs. Dans le domaine de la coopération scientifique internationale, l'UNESCO stimule et catalyse les initiatives novatrices, notamment grâce à la création de réseaux et au renforcement des capacités humaines et institutionnelles.

Structure organisationnelle du **Secteur des sciences exactes et naturelles** :

- Division des politiques scientifiques et du renforcement des capacités
- Division des sciences de l'eau
- Division of Ecological and Earth Sciences

La **Commission océanographique intergouvernementale** contribue aux activités scientifiques de l'UNESCO dans le domaine de l'océan.



THEMES DU SECTEUR DES SCIENCES EXACTES ET NATURELLES DE L'UNESCO

Politique et gouvernance

- Politiques STI (science, technologie et innovation)
- Gouvernance scientifique et diplomatie
- Technopoles et innovation

Science, technologie, ingénierie

- Sciences fondamentales
- Sciences de l'ingénieur
- Energies renouvelables
- Recherche pour la santé

Ressources naturelles et environnement

- Eau douce
- Océans
- Sciences écologiques
- Sciences de la terre

Défis mondiaux

- Changement climatique
- Crise de l'eau
- Catastrophes naturelles
- Perte de la biodiversité
- Crise de l'énergie

Priorités

- Afrique
- Femmes et égalité des genres
- Petits états insulaires en développement
- Systèmes de savoirs locaux et autochtones
- Jeunesse

Tous les thèmes contribuent à

- Conseil et formulation de politiques scientifiques
- Renforcement des capacités humaines et institutionnelles
- Enseignement scientifique
- Décennie de l'éducation pour le développement durable
- Vulgarisation scientifique

Le Secteur des sciences exactes et naturelles, qui compte environ 110 personnes, est dirigé par la Sous-directrice générale pour les sciences exactes et naturelles. La **Commission océanographique intergouvernementale** est dirigée par sa Secrétaire exécutive. Environ 27 des 57 bureaux hors siège de l'UNESCO ont un représentant du Secteur des sciences exactes et naturelles. Les programmes scientifiques de l'UNESCO sont aussi mis en œuvre par le biais de son réseau de commissions nationales et de ses multiples réseaux et partenariats dans les secteurs public et privé.

Durant la période 2014-2015, dans le cadre du suivi de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable (Rio +20) en 2012, et en préparation de l'agenda du développement après 2015, l'UNESCO mettra l'accent sur l'importance grandissante de la science, de la technologie et de l'innovation pour le développement durable ainsi que sur le développement de la science interdisciplinaire durable et axée sur la solution de problèmes afin de répondre aux défis mondiaux toujours croissants de dégradation de l'environnement, de développement économique et d'inclusion sociale. L'UNESCO a été mandatée pour mettre en place un Conseil consultatif scientifique auprès du Secrétaire général des Nations Unies et du système des Nations Unies.

PROGRAMMES SCIENTIFIQUES INTERNATIONAUX

- Commission océanographique intergouvernementale (COI)
- Programme hydrologique international (PHI)
- Programme sur l'homme et la biosphère (MAB)
- Programme international de géosciences (PICG)
- Programme international relatif aux sciences fondamentales (PISF)

INSTITUTS ET CENTRES ASSOCIES

Les instituts de Catégorie 1 font partie intégrante de l'UNESCO :

- L'Institut UNESCO-IHE pour l'éducation relative à l'eau, Delft, Pays-Bas
- Le centre international Abdus Salam de physique théorique (CIPT), Trieste, Italie
- L'Académie mondiale des sciences (TWAS) à Trieste est affiliée à l'UNESCO.*

Les Centres de Catégorie 2 sont régis sous l'égide de l'UNESCO:

Un réseau de près de 50 centres dans les domaines de l'eau, des énergies renouvelables, des politiques scientifiques, des mathématiques, de la physique, de la biotechnologie, des géosciences et de la télédétection renforcent le programme régulier des sciences exactes et naturelles par leurs actions de développement des capacités dans leurs domaines de compétences.

CHAIRES DE L'UNESCO EN SCIENCES EXACTES ET NATURELLES

Plus de 250 chaires universitaires du Programme UNITWIN/Chaires UNESCO portent sur les sciences : sciences fondamentales et de l'ingénieur, sciences écologiques et de la terre, politiques scientifiques et développement durable, sciences de l'eau et de l'océan.

PRIX ET BOURSES UNESCO DANS LE DOMAINE DES SCIENCES

Prix:

- Prix UNESCO Kalinga de vulgarisation scientifique
- Prix L'Oréal-UNESCO pour « les Femmes et la Science »
- Prix Sultan Qabus pour la préservation de l'environnement
- Prix international UNESCO-Guinée équatoriale pour la recherche en sciences de la vie

Bourses:

- Bourses MAB pour les jeunes scientifiques
- Bourse Michel Batisse en matière de gestion de réserves de biosphère
- Bourse MERCOSUR en science et technologie

UN PEU D'HISTOIRE

Le « S » fait partie intégrante de l'UNESCO depuis sa fondation en 1945. En 69 ans d'existence, l'UNESCO a agi comme catalyseur pour l'établissement de nombreux organes et unions scientifiques tels que l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN, 1948) et l'Organisation européenne pour la recherche nucléaire (CERN, 1954), lieu de naissance des standards actuels d'Internet et de découverte du boson e Higgs. Des initiatives ayant des implications de grande envergure pour la sécurité durable et le bien-être humain, telles que le Programme hydrologique international (PHI) ou le Programme sur l'Homme et la biosphère (MAB), ont été lancées dans les trente premières années de l'histoire de l'UNESCO.



© UNESCO/ M. Ravassard

Bureau exécutif
Secteur des sciences exactes et
naturelles de l'UNESCO
1, rue Miollis - 75732 Paris
Cedex 15, France
sc.communication@unesco.org
www.unesco.org/new/fr/natural-sciences